



*Reconnue d'utilité publique  
par décret du 13 mai 1998.*

**Discours de Mme JEANNERET,  
Présidente d'Yvelines Environnement  
Remise des prix du concours scolaire**

**« Nos Amies les Prairies »**

**Palais des Congrès de Versailles**

**Le mardi 15 mai 2018**

Impossible de commencer ce discours sans remercier nos fidèles partenaires, grâce auxquels ce projet a pu être conduit, et de nous réjouir de leur constante présence parmi nous aujourd'hui :

- Karine **MERIGEAU**, Conseillère pédagogique Sciences, représentant la Direction académique des Yvelines,
- Véronique **LEVY-MASSEÏS**, Chef du Pôle Accompagnement social et éducatif à la Direction départementale de la Cohésion Sociale des Yvelines,
- Eliane **BELISSONT**, Chef du service Patrimoine Naturel, représentant Pierre BEDIER, Président du Conseil Départemental des Yvelines,
- Olivier **GAUTHERET**, représentant M. BACHELIER, Président de la **CCI** Versailles-Yvelines,
- Thierry **QUILLIARD**, de la Direction Communication chez Suez Environnement,
- Frédéric **JOURDAN**, Responsable du Pôle Communication et Relations Institutionnelles à la **SNCF** grâce à laquelle nos bulletins sont diffusés auprès du public,
- Antoine **GUIMBAUD**, Délégation Ile-de-France Normandie du Réseau de Transport d'Electricité (RTE),
- Jean-Luc **OURGAUD**, Maire de Montigny le Bretonneux
- Véronique **MATILLON**, Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et familiales à la mairie de Rambouillet,
- Yves **LAMELOISE**, Directeur du Département Education Jeunesse à la mairie de Rambouillet,
- Ambroise **GRAFFIN**, Responsable Pôle Animation, Agence ONF Versailles, Directeur de l'Espace Rambouillet,

Et puis bien sûr je veux m'adresser à vous,

20, rue Mansart  
78000 VERSAILLES  
Tél. : 01 39 54 75 80  
Fax. : 01 39 54 61 66  
[yvelines.environnement@orange.fr](mailto:yvelines.environnement@orange.fr)

N° Siret 400 047 882 00016  
Code APE : 9104Z

Chers enseignants, éducateurs, directeurs et animateurs des accueils de loisirs,  
Et chers enfants,

Encore une fois vous avez été très nombreux à participer à notre concours. Celui-ci avait pour thème cette année « Nos Amies les Prairies ».

Il a encore été très difficile pour le jury de vous départager tant vos imaginations fécondes ont été enthousiasmées par ce thème. Mais c'est un concours et il faut malheureusement un palmarès, il n'y aura donc que trois prix dans chaque catégorie... ce qui représente tout de même plus de 800 enfants qui vont être récompensés !

Au cours de ces années successives, différents sujets vous ont été proposés afin de susciter un travail collectif sur des thèmes variés tels que : les arbres et leur influence sur le climat, les sols, le paysage, les déchets, les économies d'énergie, l'air, l'eau, les animaux, la biodiversité, les abeilles, les oiseaux migrateurs et les zones humides, la rivière, le patrimoine naturel et bâti, les haies et les bosquets, les mares et cette année « les prairies ».

### **Pourquoi avoir choisi de mettre à l'honneur « les prairies » ?**

Parce qu'elles sont indispensables pour préserver la biodiversité.

Différents types de prairies existent mais les plus représentatives sont humides (dites hygrophiles), sèches (xérophiles), ou encore celles qui sont ni humides ni sèches (mésophiles).

Chaque catégorie a une importance capitale pour :

- L'épuration des eaux
- L'absorption des crues
- Le renforcement des berges
- La conservation des corridors écologiques
- La préservation de la biodiversité

L'approche faunistique a une place très importante également permettant la régénération de la biodiversité : les herbivores de grande taille entretiennent les espaces naturels, et sont complémentaires des bovidés domestiques.

La gestion des espaces naturels par l'éco-pâturage présente aussi de nombreux avantages, notamment sur le plan écologique, social et économique. En outre, elle permet de soutenir la filière élevage et de préserver les races rustiques en voie de disparition.

**Partageons et diversifions l'utilisation des prairies afin de mieux les protéger !**

L'intérêt pédagogique et scientifique de ce **Cycle d'Éducation à l'Environnement** permet véritablement de responsabiliser les jeunes à ce que représentent le développement durable et la préservation des sites, et ce en lien avec les entreprises.

Ce projet concret et éducatif s'est inscrit dans la durée grâce au soutien de nos partenaires. D'année en année, l'État, les élus, le Conseil départemental des Yvelines, la CCI Versailles-Yvelines, les entreprises nous renouvellent leur confiance pour que ce Cycle d'Éducation à l'Environnement soit bel et bien un temps fort et vivant dans le cadre duquel les enfants peuvent développer leur intérêt vis à vis de la nature, élément précieux et déterminant pour leur vie actuelle et future. Cela montre bien le souci de chacun de prendre en compte la réalité de l'environnement : je veux tous les en remercier très sincèrement.

Comme vous êtes très nombreux, je ne prendrai que quelques instants pour citer toutes les entreprises et organismes qui nous soutiennent :

- la SNCF,
- La SEVESC/SEOP - Suez Environnement,
- Le Réseau de Transport d'Électricité (RTE),
- l'INRA,
- l'ONF,
- le Parc zoologique et Château de THOIRY,
- Blue *Solutions* (la voiture électrique)
- ARIANE Group,
- ESB Le Relais Val de Seine,
- l'Établissement public du Château de Versailles,
- la SHARY, l'École des Loisirs, le CNPF (institut pour le développement forestier) et Gibert Joseph pour leurs dons de livres,
- SEQUOIA qui nous offre nos superbes trophées,
- *Toutes les Nouvelles* et TV78.

Ainsi, c'est grâce à la générosité de nos donateurs ici présents, que nous pouvons récompenser les lauréats de ce concours par des sorties pédagogiques ainsi que par des livres sur le thème de l'environnement. Ces récompenses sont également offertes par les entreprises qui sont nos partenaires : La Bergerie nationale à Rambouillet, le Domaine de Madame Elisabeth, la Ferme pédagogique de l'Île de loisirs de SQY, les Écuries de la Panetière à Autouillet, l'Espace Rambouillet, la Maison de la Forêt Hamadryade, l'École de la Campagne, la Ferme de Gally, la Ferme du Manet, la Fondation de Coubertin, le Muséum d'Histoire Naturelle pour l'Arboretum de Versailles-Chèvreloup, le Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, le Potager du Roi, la Réserve naturelle de St Quentin en Yvelines, la Serre aux Papillons, le Sidompe.

Merci à Maître BARIANI, Président de la Chambre départementale des Huissiers de Justice, d'être à nos côtés depuis toutes ces années. Sa vigilance sans faille atteste du bon déroulement de ce Cycle d'Éducation à l'Environnement et des résultats de ce concours. Il a, aussi, aimablement accepté de lire le palmarès.

Merci aussi très vivement à la Société SEQUOIA à Épône qui a réalisé les superbes trophées que nous remettrons aux premiers de chaque catégorie.

Une exposition à la Bergerie Nationale sera organisée cet été, c'est la raison pour laquelle vous ne devez pas repartir avec vos œuvres ce soir ! Vous pourrez aller les admirer du 7 juillet au 2 septembre, et les récupérer, pour ceux qui le veulent, auprès de la Bergerie à la fin de l'exposition.

Il suffit que j'en termine par l'essentiel : vous exprimer nos félicitations, à vous tous qui avaient participé, mais aussi à ceux qui n'ont pas gagné cette année, leurs travaux ont été remarquables et ils recevront donc un diplôme de participation pour les récompenser de ce travail et de leur implication dans ce vaste projet éducatif et éco-civique.

À l'année prochaine avec plein d'autres belles et nouvelles idées en tête...